

---- AVRIL ----

Samedi 6 : Réunion diocésaine des conseils pastoraux à Althen-lès-Paluds

Vacances de Pâques : du 6 au 22 avril.

Récollecion des 6° à Lourdes : du 8 au 12 avril.

Samedi 13 : 18 h bénédiction et première messe des Rameaux aux Taillades.

Dimanche 14 : RAMEAUX (bénédition des rameaux au début de la messe), entrée dans la SEMAINE SAINTE.

Jeudi 18 : JEUDI SAINT

8 h : Laudes

10 h : Messe Christmale à Avignon (ND des Doms)

19 h : Messe de la Sainte Cène à Robion

Vendredi 19 : VENDREDI SAINT,

8 h 30 : Laudes

9 h – 11 h : Confessions

15 h : Chemin de croix

16 h – 18 h : Confessions

19 h : Office de la Passion

Samedi 20 : SAMEDI SAINT

8 h 30 : Laudes

9 h – 11 h : Confessions

16 h – 18 h : Confessions

21 h : VIGILE DE PAQUES à Robion

Dimanche 21 : PAQUES messe à 10 h, et à 11 h 15, sous la forme extraordinaire du rite romain.

---- MAI ----

Mois de Marie : Litanies de la Vierge à la messe

Jeudi 16 : St Gens.

Mercredi 22 : Ste Quitterie, patronne secondaire de l'église de Robion

Mercredi 29 : 18 h messe de l'Ascension aux Taillades

Jeudi 30 : ASCENSION

10 h messe à Robion, 11 h 15, messe sous la forme extraordinaire du rite romain

Vendredi 31 : 17 h Pèlerinage annuel à la chapelle de Notre Dame des anges, chapelet, litanies et bénédiction du terroir et des familles.

---- JUIN ----

Mois du Sacré Coeur : litanies pendant la messe

Dimanche 2 : Communions et professions de foi

Samedi 8 : 18 h messe de Pentecôte aux Taillades

Dimanche 9 : PENTECOTE

10 h, messe à Robion, 11 h 15 : messe sous la forme extraordinaire du rite romain

- Anniversaire de la naissance, du baptême et de la première messe d'Alexandre Martin, à Robion

Dimanche 23 : FETE-DIEU

10 h messe ; 11 h procession ; 11 h 30 apéritif

---- JUILLET ----

Samedi 13 : anniversaire de la mort de l'abbé Alexandre Martin en 1703.

Vendredi 26 : Ste Anne, patronne de la Provence.

---- AOUT ----

Jeudi 15 : FETE DE L'ASSOMPTION , messes à 10 h et 11 h 15 (forme extra. du rite romain)

VIE CHRETIENNE

**Baptêmes** : Prévoir une date 2 ou 3 mois à l'avance. Il y a une rencontre de préparation. Les baptêmes ont lieu le samedi, le dimanche ou en semaine, à Robion ou aux Taillades. Il faut que le parrain et/ou la marraine soit baptisé catholique.

**Mariages** : Prévoir la date un an à l'avance. La préparation consiste en 5 ou 6 rencontres, une fois par mois.

**Sacrement de confirmation** : chaque année, Mgr l'Archevêque confère le sacrement de confirmation aux adultes au cours de la Vigile de Pentecôte. La préparation consiste en 4 rencontres à Robion et à une rencontre avec l'archevêque.

**Sacrement des malades** : il y a un sacrement pour soutenir voire soulager les personnes confrontées à une maladie qui met en danger leur intégrité physique. Renseignez-vous.

**Bénédictions** (des personnes, à l'occasion d'un anniversaire de mariage, des maisons, des véhicules, des champs, des lieux de travail, de tout objet, etc) : n'hésitez pas à demander



édition du 19 août 2018

24 place de l'église – Robion – 04 90 76 60 22  
[paroisse.derobion@orange.fr](mailto:paroisse.derobion@orange.fr)

[www.robion.paroisse84.fr](http://www.robion.paroisse84.fr)

Messes

Mardi	8 h 30 ou 18 h 30
Mercredi au samedi	8 h 30
Samedi soir	18 h, aux Taillades
Dimanche	10 h, à Robion

Prière des laudes

Semaine :	8 h 10
Dimanche :	9 h 15

Feuille d'information paroissiale

Vous pouvez la recevoir chaque semaine par email, en envoyant votre adresse email à l'adresse de la paroisse

Visite virtuelle de nos églises

[www.notredamedelanativite.com](http://www.notredamedelanativite.com)

[www.sainteluce.eu](http://www.sainteluce.eu)

Messes sous la forme extraordinaire du rite romain (latin)

- Le 1° vendredi du mois, en l'honneur du Sacré Cœur, 18 h 30.
- Le 1° mardi du mois, en l'honneur de St Michel, prière pour la France, à 18 h 30, avec les Compagnons de St Michel
- Les dimanches et fêtes : 30 septembre, 7 octobre, 28 octobre, 1° novembre (Toussaint), 18 novembre, 2 décembre (1° Avent), 16 décembre, 25 décembre, 6 janvier, 20 janvier 3 février, 17 février (Septuagésime), 6 mars (Cendres), 10 mars (1° Carême), 31 mars (IV° Carême), 21 avril (Pâques), 5 mai, 19 mai, 30 mai (Ascension), 9 juin (Pentecôte), 30 juin puis tous les dimanches de juillet et d'Août et le 15 août.

Messes à la maison de retraite, à 16 h

5 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre, 26 décembre, 9 janvier, 6 février, 6 mars (Cendres), 27 mars, 24 avril, 15 mai, 5 juin, 10 juillet, 21 août, 4 septembre.

**Messes en provençal – 1 fois par mois  
habituellement le 2° samedi du mois, à 10 h 30**

8 septembre, 6 octobre, 10 novembre, 15 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, (10 août), 14 septembre.

**Intentions et offrandes de messe**

L'offrande de messe, à titre indicatif, est de **17 euros**. L'offrande, pour le prêtre, est un moyen de contribuer à sa subsistance

**Prière du chapelet**

Chaque vendredi, 16 h en hiver, 17 h en été.

**Les hommes-adorateurs**

Chaque mois, habituellement le 1° jeudi du mois, nous nous retrouvons pour une heure de prière d'adoration du Saint-Sacrement (ouverte à tous) à 19 h, puis les hommes se retrouvent pour un temps d'enseignement et un repas partagé.

**Notre Dame de Sainte Garde**

Chaque 1° dimanche du mois, la messe est dite à l'intention des prêtres et des vocations, et une collecte est faite à cette intention (offrande : 20 €).

**Confessions**

- Dans l'année      Samedi 17 h 30 Taillades  
                            Dimanche 9 h 30 Robion  
                            ou sur rendez-vous  
- Toussaints :      31 octobre 16 h - 17 h 30, aux Taillades  
- Noël :              24 décembre 16 h – 17 h 30  
- Pâques              (voir dans le calendrier)

**Les groupes de catéchisme**

Eveil à la foi (Gde Section-Ce1) :    1 fois par mois  
CE1-Ce2 :                                toutes les semaines  
Cm1-Cm2 :                                toutes les semaines  
6° (profession de foi) :                une fois par mois  
Aumônerie (5° et plus) :                une fois par mois

**Samedis KT – 14 h – 17 h**

6 octobre, 1 décembre, 10 février, 11 mai.

**Messes animées par le catéchisme**

23 septembre (rentrée paroissiale), 7 octobre, 18 novembre, 2 décembre (1° dimanche de l'Avent et St Eloi), 3 février, 10 mars, 12 avril, 23 juin (pour la Fête-Dieu).

**CALENDRIER DE L'ANNEE**

**----- SEPTEMBRE -----**

Samedi 1 : Forum des associations à Robion, place St Roch 14 h – 18 h.

7-10 septembre : Fête votive à Robion.

Dimanche 9 : Nativité de la Vierge Marie, fête patronale à Robion. 10 h procession et messe avec le Choeur et la Chorale **Notre-Dame**, dirigés par Evelyne Castelani.

Mercredi 12 : rentrée des catéchismes 14 h 30 (inscriptions)

15/16 septembre : Journées du Patrimoine, églises ouvertes

Samedi 15 : 18 h : anniversaire de la bénédiction de la chapelle st Gens en 1879 aux Taillades et commémoration des guérisons de 1873. Messe à la chapelle St Gens aux Taillades.

Dimanche 23 : Rentrée paroissiale, messe à 10 h, bénédiction des cartables, et apéritif.

Dimanche 30 : Fête de St Michel, 11 h 15 messe sous la forme extraordinaire du rite romain, avec les Compagnons de Saint Michel, à Robion.

**----- OCTOBRE -----**

Mois du Rosaire, chapelet chaque soir à 17 h.

Vacances de Toussaint du 20 octobre au 5 novembre.

Dimanche 14 : messe de 10 h en provençal pour l'anniversaire de la mort de don Savié de Fourviero en 1913.

Dimanche 28 : Fête de la Dédicace des églises.

Mercredi :            16 h – 17 h 30 confessions aux Taillades  
                            18 h – 1° messe de Toussaint aux Taillades

**----- NOVEMBRE -----**

Jeudi 1° : Toussaint, 10 h, messe à Robion, 11 h 15 messe sous la forme extraordinaire du rite romain

14 h    prière aux cimetières des Taillades et bénédictions

15 h    prière au cimetière de Robion et bénédictions

16 h 30    Vêpres de Toussaint à Robion

Vendredi 2 : Commémoration des défunts

8 h 30 :    messe des défunts à Robion

11 h 15 : messe des défunts (forme extra. du rite romain)

18 h :    messe des défunts aux Taillades

Dimanche 11 : Commémoration de l'Armistice.

Dimanche 18 : St Véran, célébration communautaire du sacrement des malades à la messe de 10 h

Dimanche 25 : Christ-Roi (fin de l'année liturgique)

**Concours de crèches** : du 2 décembre au 6 janvier.

**30 novembre-8 décembre** : Neuvaine de prière préparatoire pour l'Immaculée Conception

**----- DECEMBRE -----**

Dimanche 2 : 1° dimanche de l'Avent, fête de Saint Eloi à Robion (bénédiction des pains de St Eloi à la messe).

Samedi 8 :            10 h Messe à Notre-Dame des Doms

Samedi 15 : 18 h Messe de la Ste Luce aux Taillades et anniversaire de la bénédiction de l'église en 1753 – **bénédiction des cierges de Ste Luce**

Vacances de Noël : du 22 décembre au 7 janvier

Lundi 24 : 16 h – 17 h 30 :    Confessions

Lundi 24 : Veille de Noël

19 h :                  Messe de Noël à Robion

21 h :                  Messe de Noël aux Taillades

24 h :                  Messe de minuit à Robion

Mardi 25 : Noël

8 h 30 :                Messe de l'Aurore aux Taillades

10 h :                  Messe à Robion

11 h 15 :                Messe (forme extra. du rite romain)

**----- JANVIER -----**

Dimanche 6 : Epiphanie.

**----- FEVRIER -----**

Samedi 2 : Présentation du Seigneur au Temple.

Dimanche 3 : Bénédiction des cierges de la chandeleur à la messe du dimanche, pour la Présentation du Seigneur au Temple (bénédiction des cierges au début de la messe)

Vacances de février : du 10 au 25 février.

Dimanche 24 : 1° journée des fiancés à Avignon.

**----- MARS -----**

Mois de st Joseph : litanies à la messe.

Mardi 5 : Mardi Gras

Mercredi 6 : MERCREDI DES CENDRES, entrée en carême et imposition des cendres (à toutes les offices)

8 h 30 :                Messe (forme extra. du rite romain)

12 h :                  Imposition des cendres, Robion)

16 h :                  Cendres (maison de retraite)

19 h :                  Messe à Robion

Les Vendredis de Carême : 15 h chemin de croix.

Dimanche 10 : 1° de Carême, appel décisif des catéchumènes.

Dimanche 17 : Journée des Veuves à Avignon.

Samedi 23 : 2° journée des fiancés à Avignon.